

Conclusions et recommandations
du Séminaire sur la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique et
de la neuvième réunion du Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale

Addis-Abeba (Éthiopie)
11-15 avril 2011

Intitulée « Séminaire sur la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique » et organisée conjointement par la Commission Économique pour l'Afrique (CEA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Division de Statistique des Nations Unies, la première réunion régionale sur la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale 2008 (SCN 2008) s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 11 au 15 avril 2011.

Elle a réuni plus de 70 hauts responsables et experts de la comptabilité nationale, venus de 44 pays africains et de 10 organisations régionales et internationales. On comptait 45 représentants des Instituts Nationaux de Statistique (INS), 12 de banques centrales, cinq de ministères des finances et du développement économique, quatre des Communautés Économiques Régionales (CER) et neuf d'autres partenaires de développement régionaux et internationaux.

Le Séminaire avait pour objectif d'apporter un soutien au Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale (AGNA) dans le cadre de la mise en œuvre régionale du SCN 2008 et des statistiques économiques connexes, en vue d'établir des statistiques économiques comparables pour l'ensemble de la région et de suivre l'intégration des économies. Ce programme régional fait partie du programme de mise en œuvre mondiale du SCN 2008 et des statistiques économiques connexes. Les participants ont également débattu de la mise au point de plans nationaux de mise en œuvre du SCN et des statistiques connexes. Ils ont entrepris d'élaborer un programme de mise en œuvre du SCN 2008, en examinant les stratégies régionales et mondiales et en formulant des commentaires et des suggestions pour améliorer et mettre au point de manière définitive le Document de Projet Régional pour la mise en œuvre du SCN 2008.

Le Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale a tenu sa neuvième réunion concomitamment au Séminaire.

LES PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE :

1. Ont accueilli favorablement la nomination de MM. Luc Mbong Mbong (BAD), Xiaoning Gong (CEA) et Yeo Dossina CUA) comme coordonnateurs régionaux des trois organisations panafricaines, suite à la décision de la cinquième réunion du Comité des Directeurs Généraux des INS établissant l'AGNA en organe permanent de facilitation du travail sur la comptabilité nationale en Afrique. M. Luc Mbong Mbong est le coordonnateur général.
2. Se sont félicités de la décision d'adopter le Système de comptabilité nationale (SCN) 2008 comme thème de la Journée Africaine de la Statistique 2011 et ont souligné, qu'à cette occasion, le public cible devrait être des non-comptables nationaux et qu'il conviendrait donc de retenir des thèmes subsidiaires comme l'utilisation de la comptabilité nationale pour une prise de décision avisée et l'amélioration de la communication entre les INS et la société civile.

3. Se sont mis d'accord sur les points suivants en ce qui concerne le mandat du Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale :
 - Le Groupe fera rapport à la Commission Africaine de Statistique (StatCom-Afrique) tous les deux ans et à son Bureau l'année intermédiaire ;
 - Le mécanisme de gouvernance du Groupe doit être clarifié, en se fondant sur les dispositifs existants ;
 - Il faut mettre en place un mécanisme permettant de faire intervenir dans les travaux du Groupe des experts auxiliaires externes ou des consultants indépendants ainsi que des institutions non africaines, en qualité d'observateurs ;
 - Le mandat du Groupe devrait comporter des travaux de recherche sur les questions de comptabilité nationale ;
 - Il faudrait définir le mandat des communautés économiques régionales (CER), qui jouent un rôle important dans l'application du SCN 2008, afin qu'elles puissent mieux répondre aux besoins de leurs États membres ; et
 - Le Groupe devrait créer des équipes spéciales chargées de thèmes spécifiques.
4. Ont convenu que les pays et les CER devraient indiquer aux coordonnateurs régionaux le nom de l'institution (ou des institutions) chargée(s) de la production des statistiques économiques et de la comptabilité nationale, et également nommer un membre et un suppléant au service du Groupe.
5. Ont reconnu que les banques centrales de la région jouent un rôle important dans la production des statistiques économiques et des comptes nationaux et, par conséquent, qu'il serait possible de leur demander, en leur qualité de membres du Groupe, d'appuyer certains aspects spécifiques de l'application du SCN 2008.
6. Ont réaffirmé que la *Stratégie africaine de mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale 2008*, qui est parfaitement conforme au *Programme de mise en oeuvre pour le Système de comptabilité nationale de 2008 et les statistiques connexes* adopté par la Commission de Statistique des Nations Unies, est le cadre directeur de l'élaboration des programmes nationaux d'application du SCN 2008 en Afrique.
7. Ont apprécié les progrès réalisés de la Stratégie Africaine vers le Document de Projet Régional (à partir), ont convenu des points suivants et se sont engagés à appuyer la mise au point définitive du Document de Projet régional dans des délais arrêtés :
 - Le Document de Projet Régional sera finalisé en y intégrant les conclusions du Séminaire et les résultats de l'évaluation du SCN réalisé avant le Séminaire ;

- La période de cinq ans prévue pour la mise en œuvre du SCN 2008 est considérée comme une première étape du processus de mise en œuvre ;
 - La Classification internationale type CITI Rév. 4.0 et la Classification centrale des produits (CPC Rév. 2.0), qui sont partie intégrante du SCN, font aussi partie du programme de mise en œuvre du SCN 2008.
8. Ont convenu d'établir une feuille de route relative à la mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques connexes au niveau national, tenant compte des besoins nationaux et régionaux en matière de politique et des impératifs de la *Stratégie africaine de mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale 2008*, et d'intégrer cette feuille de route à l'examen des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) dans les pays.
 9. Ont arrêté les activités suivantes au sein du programme de travail du Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale :
 - Création d'un site Internet pour y archiver tous les documents du Groupe, site dont l'accès sera limité aux membres et aux observateurs du Groupe ;
 - Création d'un forum de discussion pour les partenaires africains ;
 - Lancement d'une étude d'impact de la mise en œuvre du SCN 2008 dans les pays africains, à partir d'un échantillon de pays ;
 - Diffusion dans les pays du mandat définitif du Groupe ;
 - Traduction en français de l'outil d'autoévaluation proposé par la Commission de statistique et de son manuel d'utilisation ;
 - et mise au point des matériels d'information et de sensibilisation qui permettront de mobiliser des ressources financières pour le Projet régional ainsi que la définition des mandats des coordonnateurs régionaux et des CER.
 10. Ont souligné la nécessité d'explicitier les questions spécifiques suivantes associées aux changements principaux du SCN 2008 : traitement réservé aux SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés), aux banques centrales régionales et aux systèmes d'armes.
 11. Ont reconnu le rôle important que les indicateurs économiques à court terme jouent dans la détection rapide de tout changement des tendances économiques et ont convenu d'examiner le bien-fondé et la faisabilité de la collecte d'indicateurs économiques à court terme, conformément au cadre de référence d'Ottawa, visant à mettre en place un centre de données nationales, dans le cadre du programme de mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale 2008 et des statistiques connexes.
 12. Ont accueilli avec satisfaction les propositions d'outils de mise en œuvre, c'est-à-dire la fiche d'information sur le système statistique, l'outil d'autoévaluation pour le diagnostic et le cadre de mise en place d'objectifs et d'actions pour atteindre les objectifs, utiles pour la préparation d'un document énonçant une vision.

13. Ont convenu que les pays utilisent l'outil d'autoévaluation pour le diagnostic afin de déterminer leurs capacités statistiques actuelles, pour se conformer aux impératifs de la *Stratégie africaine de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008*, consistant à mener diverses évaluations des systèmes statistiques nationaux.
14. Ont convenu de la nécessité de préparer un document énonçant une vision, à partir de l'autoévaluation des problèmes de capacités statistiques, afin de définir une série de mesures pour remplir les objectifs statistiques et institutionnels, et ont convenu qu'un tel document servira à améliorer durablement l'agenda statistique, en veillant au respect des meilleures pratiques en matière de statistiques officielles.
15. Se sont félicités de la mise à jour des objectifs d'étape, des séries de données et du cadre d'évaluation de la qualité du SCN, aux fins de contrôler la portée, les détails et la qualité de la production des comptes nationaux.
16. Ont accueilli avec satisfaction la création par la Division Statistique des Nations Unies d'un site Internet permettant de suivre et d'appuyer le programme de mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale 2008 et des statistiques connexes, ainsi que la base de connaissances pour les statistiques économiques et les normes macroéconomiques (à laquelle les participants ont convenu de fournir du matériel relatif aux pratiques des pays).
17. Ont réservé un accueil favorable au manuel intitulé *Essential SNA: building the basics* (SCN essentiel : construction des fondamentaux), élaboré par Eurostat, et ont convenu que ce manuel, ainsi que d'autres guides élaborés par les membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, sont des outils importants pour appuyer l'application du SCN 2008.
18. Se sont félicités de la mise en conformité du logiciel ERETES avec le SCN 2008 et ont reconnu que cet outil informatique joue un rôle important dans la compilation des statistiques de la comptabilité nationale dans la région.
19. Ont accueilli favorablement les possibilités de formation offertes par l'agence de coopération allemande au développement, GIZ, et ont convenu que les initiatives de formation prévues dans le cadre de la *Stratégie africaine de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008* tenaient compte de ces possibilités ainsi que d'autres moyens de formation similaires disponibles dans la région pour tirer le meilleur parti de ces possibilités de formation.
20. Ont demandé à la Division Statistique de *soutenir* activement les pays africains, en coopérant avec le Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale et en appuyant le programme de mise en œuvre régionale du Système de comptabilité nationale de 2008 et des statistiques connexes, et d'aider à résoudre les difficultés auxquelles font face les pays pour appliquer certaines recommandations du SCN 2008.
21. Ont appelé :
 - tous les partenaires de développement à s'engager résolument en faveur de la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique, par l'intermédiaire du Projet régional commun ;

- et les organisations panafricaines à faire avancer la mise en œuvre du Projet régional, à lancer une campagne de sensibilisation et à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre du Projet régional.
22. Se sont mis d'accord sur les indicateurs de progrès suivants en vue de l'élaboration des programmes national et régional de mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques connexes.

Activité	Date limite	Parties chargées de l'activité
Finalisation du Document de projet régional pour l'application du SCN 2008 en Afrique	Fin mai 2011	BAD, CEA, CUA
Examen du Document de projet régional par l'AGNA	Prochaine réunion de l'AGNA	BAD, CEA, CUA, pays
Traduction en français du questionnaire d'autoévaluation (Cadre diagnostique pour les comptes nationaux et les statistiques économiques connexes) et des instructions afférentes	Avril 2011	AGNA (BAD)
Nomination des membres de l'AGNA	Fin mai 2011	BAD, CEA, CUA et pays (INS, banques centrales)
Échantillon de pays où sera menée l'étude d'impact de la mise en œuvre du SCN 2008	Fin mai 2011	BAD, CEA, CUA et pays
Nomination de coordonnateurs au niveau des CER	Fin mai 2011	BAD, CEA, CUA, CER
Autoévaluation des capacités statistiques au moyen du Cadre diagnostique pour les comptes nationaux et les statistiques économiques connexes	30 juillet 2011	CEA, BAD, CUA, CER, pays et Division de statistique
Rapport sur l'autoévaluation	Octobre 2011	CEA, BAD, CUA, CER, pays et Division de statistique
Étude d'impact de la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique	31 décembre 2011	AGNA et échantillon de 12 pays (Rwanda, Cameroun, Maroc et Guinée, autres pays à déterminer)
Réunions prévues de l'AGNA	Juin-juillet, octobre-novembre 2011	CEA, BAD, CUA, CER et pays

* * *